

ÊTRE PARENT

Le co-sleeping est parfois conseillé par les puéricultrices: il faudrait savoir...

Publié le : 08 juin 2020

Pour un bon développement de l'enfant, il est fondamental qu'il tisse un lien étroit avec un adulte, le plus souvent sa mère. Dans certaines situations particulières, ce lien peut être plus difficile à créer (enfant né prématuré, mère non disponible, ...). Les professionnels conseillent alors de favoriser ce lien en permettant à l'enfant de garder un contact avec sa mère plus longtemps. Le maintien de cette relation n'impose cependant pas de dormir ensemble. Certains berceaux ou lits permettent de conserver un contact tout en étant distinct du couchage de la maman.



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55

LE DÉPARTEMENT
meuse